

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Etat des données synthétiques sur la situation financière de la commune de St-Paul publié en application de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Informations financières – ratios (2)		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 537,17
2	Produit des impositions directes/population	485,37
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 432,25
4	Dépenses d'équipement brut/population	326,34
5	Encours de dette/population	1 111,00
6	DGF/population	207,45
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,20%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	77,60%

Le Maire informe par ailleurs ses administrés que les comptes administratifs 2020 :

- de la commune
- des pompes funèbres

Sont consultables à l'hôtel de Ville (Service Comptabilité) et dans les mairies annexes.